Des avocats holistiques

Partage international nº 171 – Novembre 2002

Un groupe d'avocats s'est rendu compte que la pratique de la compassion dans l'exercice de leur métier les aidait, ainsi que leurs clients. Un des thèmes abordés lors d'une récente rencontre des « avocats holistiques » s'intitulait « le Droit, en tant que profession curative ». Dans de nombreux cas, ces avocats dissuadent leurs clients d'entamer une action judiciaire, non pas parce que les chances de l'emporter sont faibles, mais parce qu'ils souhaitent leur éviter les angoisses psychologiques et émotionnelles que produirait un procès.

Selon ce groupe, exercer le droit avec compassion ne diminue pas seulement le stress de leurs clients mais également celui des avocats. Les clients sont traités comme des êtres humains à part entière, plutôt que comme des sources d'heures facturables. Une des fortes motivations citées par ce groupe est le besoin d'implication personnel dans le travail. L'avocat William Soo Hoo déclare qu'il utilise la compassion dans sa pratique « *parce qu'il y a un besoin de quelque chose de plus profond. Si vous avez de la chance, vous rencontrez des clients qui changent votre vie.* »

Etats-Unis
Sources : USA Weekend, Etats-Unis
Thématiques : Société
Rubrique : Tendances